

COMMUNIQUE

Trafics portuaires en hausse, gestion saine, investissements importants : le Port de Dieppe est un moteur de l'économie régionale

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni jeudi 5 novembre 2015 sous la présidence de Nicolas Mayer-Rossignol, Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Haute-Normandie pour adopter plusieurs délibérations concernant notamment les tarifs d'usage pour l'année 2016, la création d'un poste d'agent d'exploitation au port à sec et d'un poste de technicien maintenance, l'organisation de la zone technique de réparation navale, l'adhésion à la filière nautique normande ou encore une demande de subvention européenne pour la pêche. Le Conseil Portuaire réunissant ce même jour les partenaires et usagers du Port de Dieppe a été l'occasion pour le président Mayer-Rossignol de faire état du bon bilan des trafics portuaires et d'échanger avec les élus et les professionnels sur l'avenir et les projets d'investissement du Port.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol : « *Les bons résultats enregistrés cette année confortent le Port de Dieppe, moteur de l'économie régionale. Les investissements programmés jusqu'en 2020, d'un montant supérieur à 60 millions d'euros, renforcent le Syndicat Mixte dans son rôle d'aménageur public au service du commerce maritime international, de la pêche, de la plaisance – avec la mise en service d'un port à sec unique en France -, de la réparation navale et de toutes les activités innovantes comme la création des parcs éoliens offshore. Chaque euro investi est un euro utile pour la croissance des entreprises locales et la réussite des projets d'avenir pour le territoire. C'est bon pour l'emploi local et régional.* »

Le Port de Dieppe moteur de croissance bleue

Le volume traité à Dieppe, tous trafics confondus, s'établit au 30 octobre 2015 à 1 876 340 tonnes (+23%). Le port de Dieppe développe une activité commerciale régulière et valorise la bonne capacité de stockage disponible sur le domaine portuaire.

Activité commerce à fin octobre.

Le tonnage des Graves de Mer stockés dans l'avant port et des marchandises traitées dans le bassin de Paris s'établit à 469 958 tonnes :

Graves de Mer : 315 801 tonnes à fin septembre (-18,8%).

SAIPOL : 58186 tonnes d'huile (+71%) ; 66696 tonnes pour le tourteau (+40%).

Eoliennes : 10458 tonnes - Bois : 5960 tonnes - Ferraille : 2438 tonnes. Les navires attendus avant la fin de l'année confirmeront la stabilité des trafics pour 2015.

Activité Transmanche à fin octobre.

La ligne Dieppe-Newhaven, confortée par l'ouverture d'une troisième rotation quotidienne de mai à septembre, a franchi en dix mois la barre des 374 807 passagers (+45,8%).

Le fret Transmanche - 1 411 382 tonnes - est en hausse de 38,17%.

43929 camions ont été comptabilisés (+44,8%) dont 5949 remorques non accompagnées contre 1275 à la même époque l'an passé.

Le nombre de véhicules de tourisme - voitures et motos - (123 355) est en hausse de 36,4%. Les "autres véhicules" de tourisme (autocars, caravanes, petites remorques, bicyclettes...) enregistrent une augmentation de 402% avec 16841 unités.

L'accroissement de l'activité montre l'intérêt de la ligne et l'existence d'une clientèle captive dans un contexte concurrentiel et des conditions de fonctionnement nécessitant toujours plus d'investissements en matière de sûreté et de sécurité.

L'année 2015, année de tous les records, devrait confirmer la très bonne fréquentation de la ligne et la forte progression du commerce maritime sur le Port de Dieppe.

Activité pêche à fin octobre.

L'activité de la criée à fin octobre comptabilise 790 tonnes de poissons et 835 tonnes de coquilles Saint-Jacques (-36%) à la criée du fait d'une année particulière en 2014 avec l'apport exceptionnel du principal armateur du Port de Dieppe pour la coquille Saint-Jacques. Les prix pratiqués à la vente aux enchères se sont en revanche maintenus à un niveau élevé en particulier pour la coquille Saint-Jacques.

Activité réparation navale à fin octobre

La zone technique équipée d'un nouvel élévateur constitue à ce titre un équipement apprécié et efficace qui répond aux besoins de la flotte de pêche régionale. 122 navires ont été grutés avec l'élévateur sur la zone technique aire de carénage (+36,2%). 255 navires ont été grutés pour la plaisance (+4,5%).

Le Syndicat Mixte soutient une filière importante pour l'économie locale et améliore depuis 8 ans les conditions de travail des professionnels de la mer.

Activité plaisance au 30 octobre.

1995 bateaux visiteurs (-11,3%) et 8522 nuitées (-0,4%) ont été enregistrés, une baisse constatée sur l'ensemble des ports de la Manche en 2015.

A noter. Plus de 90% des plaisanciers qui louent un anneau sur le port de Dieppe sont originaires de la région ou d'un département voisin. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de Dieppe.

Mise en service du port à sec : une première made in Normandie !

Le port à sec de Dieppe, lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires, accueille ses premiers navires. C'est le premier en France conçu dans une ancienne cale sèche à être entièrement automatisé. Une première « made in Normandie » réalisée avec le concours de l'entreprise normande ACG qui a fabriqué et installé l'ascenseur et le manipulateur à bateaux. La mise en service du port à sec pour 292 bateaux à moteur jusqu'à 7m permet de répondre aux demandes des plaisanciers en attente d'un anneau et de réorganiser le bassin Ango pour accueillir davantage de voiliers mais aussi les futurs bateaux de servitude qui interviendront sur les parcs éoliens marins.

Toutes les informations sur le port à sec et les modalités de réservation d'une place sont à retrouver sur le nouveau site internet du SMPD : www.portdedieppe.fr

→ Tarifications sur le port

Il a été proposé d'adopter les tarifs d'usage 2016 avec une augmentation de 2% pour les tarifs du Commerce, de la pêche et de la plaisance prenant en compte les nombreux investissements et de 1% pour le Transmanche en cohésion avec le Port de Caen Ouistreham. Les tarifs du Port de Dieppe tiennent compte des pratiques commerciales observées sur les ports voisins. Il a été de fait décidé de ne pas augmenter le tarif visiteur pour les plaisanciers en cohérence avec les ports de plaisance les plus proches.

Une voiture électrique Bluecar, fabriquée à Dieppe, est en cours d'acquisition. Elle sera mise à disposition des plaisanciers/Visiteurs qui souhaiteront découvrir la région dieppoise le temps de leur escale et fait l'objet d'un tarif à la demi-journée.

Le point sur les chantiers portuaires

→Réhabilitation du chantier naval Manche Industrie Marine

Afin de valoriser les espaces économiques portuaires et soutenir le développement des entreprises de construction et de réparation navale, un important programme de réhabilitation des bâtiments du chantier naval Manche Industrie Marine est en cours. Il comprend la réfection des toitures, l'habillage des murs par bardage, mais aussi la démolition d'une partie des bâtiments pour y reconstruire les surfaces nécessaires qui permettront de préserver et développer des emplois industriels.

La première phase de réhabilitation des bâtiments est engagée. Elle concerne la construction des locaux administratifs et des sanitaires pour l'entreprise Manche Industrie Marine. Les aménagements sont réalisés près des ateliers, pour une surface utile de près de 600 m². Le montant total de l'opération s'élève à 1,7 M€ et sera achevée au second semestre.

→ **Construction d'un hangar quai de Norvège**

Le nouveau bâtiment équipé d'un outillage performant permettra de répondre à l'attente des opérateurs et d'accueillir de nouveaux trafics maritimes. La maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau bâtiment a été confiée au cabinet En Act. La consultation des entreprises est lancée pour 1,5 M€ de travaux et la livraison du bâtiment est prévue au second semestre 2016.

→ **Centralisation des commandes portuaires et modernisation de la signalisation portuaire**

Le Syndicat Mixte réalise deux chantiers essentiels à la conduite des ouvrages mobiles – ponts, passerelles, écluses avec un projet de modernisation de la signalisation portuaire mis en œuvre par l'entreprise Clemecy (580 000 €H et un projet de centralisation des commandes mobiles à partir du siège du Syndicat Mixte mis en œuvre par l'entreprise Actemium 5850 000 €HT). Les travaux seront achevés en 2016.

→ **Confortement des quais et ouvrages fixes**

Plusieurs opérations sont menées pour le confortement des quais et des ouvrages fixes. Elles concernent :

Le musoir de la jetée Ouest pour un montant de 125 000 €HT – Achèvement des travaux dernier trimestre 2015. La risberme du brise houle ouest pour un montant de 165 000 €HT – Achèvement des travaux réalisés par l'entreprise Giffard dernier trimestre 2015. Le musoir métallique de la jetée Est pour un montant de 310 000 €HT – Réalisation par le groupe Eiffage TMF premier semestre 2016.

Le Syndicat Mixte a programmé en 2016 d'importants travaux de confortement de l'ensemble des quais du bassin de Paris suite aux études de diagnostic et aux forages récemment réalisés.

→ **Sécurisation du site du Transmanche**

Le Syndicat Mixte a fait réaliser par l'entreprise Berrenger en 2015 de nouveaux investissements pour la mise en sécurité du site Transmanche pour un montant de 62 000 €. Des travaux de dévasage des ballasts de la passerelle d'embarquement sont également engagés à hauteur de 90 000 € (Entreprise ORTEC).

→ **Amélioration de la débarque des produits de la mer**

Le quai du Carénage sera équipé à partir du mois de novembre 2015 de nouvelles grues et de moyens de pesée. Un investissement de 285 000 €. L'étude en cours sur le quai du Tonkin permettra d'équiper le terre-plein en bornes d'avitaillement (Entreprise Eurovia, Acerel, MPI, CPI).

Etudes en cours

Pont Colbert

L'assistance à maîtrise d'ouvrage ARCADIS a été chargée de lancer des études complémentaires comparatives intégrant les différents scénarios techniques d'une restauration ou d'un remplacement, les délais, le niveau de service, les coûts et les risques. Les conclusions de ces études seront connues début 2016. Elles permettront de mettre en valeur les différentes options et contribueront à la prise de décision finale.

Etude de services d'avitaillement des navires en GNL

L'étude sur les conditions d'avitaillement des navires en GNL menée avec HAROPA, le Département de Seine Maritime, PNA et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe s'achève une présentation des conclusions au cours d'une conférence internationale organisée le 16 décembre au Havre.

Etude des aménagements urbains autour du port à sec

L'ouverture du port à sec conduit à relancer l'appel à projets pour finaliser le programme immobilier et l'aménagement des espaces publics (Cabinet AEI). Le projet d'aménagement autour du port à sec met en avant la construction d'environ 5000 m² de SHON sur une surface de 2500 m² bâti pour des magasins d'accastillage et des ateliers au rez-de-chaussée, complété aux niveaux supérieurs par des espaces dédiés aux logements, à la restauration et à une résidence hôtelière de type gîtes de mer pour les usagers. L'aménagement des espaces publics concerne également la place Delaby et le redressement de la rue Lavoisine.

Etude pour la requalification de l'élévateur à bateaux à 400 tonnes

La société ISM a été chargée de l'étude de requalification de l'élévateur à bateau à 400 tonnes. Les travaux seront réalisés en 2016 sur une période de un mois en accord avec les professionnels de la pêche et de la réparation navale.

Etude pour le confortement des pieux du brise houle

Des forages ont été effectués pour positionner de nouveaux pieux pour le brise houle dans le bassin Ango, le remplacement de l'ensemble des pieux étant programmé.

Etude d'aménagement de la cale de mise à l'eau près de la jetée ouest

La réfection du brise-lames en cours près de la jetée ouest permettra à terme le réaménagement de l'espace avec un accès à la mer pour les activités nautiques. Une étude prenant en compte les phénomènes de houle dans l'avant port sera lancée dès la fin de l'année. Elle permettra d'établir les différents scénarios et les conditions d'aménagement de ce nouvel espace dédié au nautisme.

Conseil Portuaire

Le Conseil Portuaire est une instance de concertation réunissant les élus membres du Syndicat Mixte, les partenaires et usagers du Port de Dieppe pour l'ensemble des activités Transmanche, commerce, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer.

Pour le président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, Nicolas Mayer-Rossignol, l'assemblée réunie le 5 novembre « a permis à l'ensemble des acteurs portuaires de faire le point sur les trafics, les tarifs et la réglementation applicable et d'échanger de manière constructive sur les projets et la stratégie de développement du Port, dans le cadre notamment de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020. Le Port de Dieppe génère 1250 emplois directs. A l'échelle de la ville, le Port rassemble un emploi sur 12. Jusqu'à 200 emplois indirects sont générés chaque année par les projets mis en œuvre par le Port de Dieppe, investisseur public majeur au service d'une ambition portuaire régionale.»

Un Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 doté de 62 millions d'euros.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 intègre plusieurs opérations du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2014. Ces projets représentent une dépense actualisée de 18 M€ et bénéficient d'une contribution financière de la Région à hauteur de 5,7 M€ : pont Colbert (3,85 M€) ; aménagement d'un quai mixte dans le port extérieur pour l'éolien offshore avec poste d'avitaillement et réorganisation du bassin Ango pour les navires de servitude opérant sur les parcs éoliens marins (1,87 M€).

Les projets nouveaux inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 du Syndicat Mixte du Port de Dieppe représentent un engagement financier estimé à 44,78 M€ et bénéficient du soutien de la Région Haute-Normandie à hauteur de 17,5 M€ dans le cadre de la convention de financement adoptée par l'assemblée régionale réunie le 15 juin 2015 en séance plénière.

La participation financière de la Région sur chaque projet s'établit de la façon suivante : acquisition d'une nouvelle grue mobile pour le commerce maritime (800 000 €) ; aménagement des espaces urbains autour du port à sec pour le développement des activités nautiques et touristiques (5,2 M€) ; carénage de la passerelle Transmanche (800 000 €) ; réaménagement de l'espace près de la jetée ouest avec la réfection du brise-lames (1,6 M€) ; campagne d'entretien et de confortement des quais et jetées (4 M€) ; réhabilitation et la construction de bâtiments et voiries (4 M€) ; acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance programmée dans le cadre du plan régional de la pêche (800 000 €) ; amélioration des conditions de la débarque des produits de la mer - extension des modules froids et mise en service d'une trieuse et des équipements pour le grutage et la pesée des produits de la mer ; aménagement de cases et du quai du Tonkin (356 000 €).